



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

Langues modernes — cadre de références

« Citoyenneté et socialisation »

1<sup>er</sup> degré différencié



Outils pédagogiques

D/2008/7362/3/32



## Table des matières

Citoyenneté et socialisation.....	5
1. Apprentissage et gestion des codes, règles et normes .....	6
2. Ouverture à une autre culture .....	6
3. Développement de la capacité d'écoute dans le respect mutuel : apprentissage du partage, du dialogue et de la confiance en soi.....	7
4. Découverte de soi et de son environnement .....	7
5. Aide à l'accès à la lecture.....	8
Interdisciplinarité.....	8
Développer des axes interdisciplinaires.....	9



# CITOYENNETÉ ET SOCIALISATION

Le cours de langues modernes s'inscrit dans les objectifs suivants<sup>1</sup> :

- promouvoir la confiance en soi et susciter l'épanouissement de la personnalité de chacun ;
- amener tous les élèves à maîtriser des savoirs et à acquérir des compétences qui leur permettront de s'intégrer avec confiance et succès dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ;
- promouvoir la prise de conscience de sa propre culture et la situer par rapport à celle des autres.

Par ailleurs, l'initiation à la citoyenneté et la socialisation passent par différentes démarches que permet l'apprentissage d'une langue moderne :

- apprentissage et gestion des codes, règles et normes ;
- ouverture à une autre culture ;
- développement de la capacité d'écoute dans le respect mutuel ;
- apprentissage du partage, du dialogue et de la confiance en soi ;
- découverte de soi et de son environnement ;
- aide à l'accès à la lecture.

Ces différentes démarches s'enracinent très concrètement dans le vécu d'un cours de langues mais gagneraient sûrement à être rendues explicites aux yeux des élèves.

---

<sup>1</sup> *Socles de compétences, p 3*

## 1. Apprentissage et gestion des codes, règles et normes

L'apprentissage de ce qu'il est convenu d'appeler « code » dans le cadre du cours de langues intègre l'apprentissage

- de différents codes : ex. : code de correspondance grapho-phonétique, la syntaxe, la morphologie du verbe...
- de différentes règles : ex. : règles d'orthographe, de prononciation...
- de normes : plus particulièrement les fonctions langagières et le vocabulaire.

Apprendre une autre langue, c'est donc découvrir un code langagier, des règles grammaticales, des normes communicatives et relationnelles différents de ceux côtoyés ou pratiqués dans le contexte de vie quotidienne.

Cette démarche est une occasion pour les élèves du 1er degré différencié de prendre mieux conscience (par le biais de la comparaison des analogies et différences qui s'en dégagent) des spécificités de la langue française et de sa culture. Mieux s'appropriier les caractéristiques d'une communauté, c'est se donner des chances supplémentaires de pouvoir mieux s'y intégrer et y trouver sa place.

Cette découverte peut aussi être l'occasion de comparer avec d'autres cultures (ethniques ou sociales) représentées dans la classe. En agissant de la sorte, on généralise le regard intéressé et positif porté, non seulement sur la langue cible et sa culture, mais aussi sur d'autres modes de vie.

Découvrir une autre langue, d'autres codes et d'autres normes, c'est aussi relativiser la valeur parfois perçue comme absolue du code de référence ; c'est enfin une occasion privilégiée de réaliser qu'il est possible de s'ouvrir à la différence en l'accueillant comme un enrichissement, comme une source d'autres valeurs possibles et non pas comme un objet d'incompréhension, de rejet et de craintes.

## 2. Ouverture à une autre culture

L'approche actuelle de l'enseignement des langues modernes est essentiellement tournée vers la communication et la rencontre de l'autre. Ceci induit inévitablement un « décodage » socioculturel de son environnement et le développement de la capacité à aller vers l'autre, à le reconnaître dans ce qu'il a de spécifique. Observer les habitudes les plus simples et les plus courantes contribue déjà à cette ouverture. Ainsi, découvrir l'« English breakfast », les « maatjes » ou bien le « Kaffee Trinken », identifier différentes coutumes pour se saluer, découvrir dans la langue cible un son jusqu'alors inconnu sont autant de façons de développer cette dimension socioculturelle. Elle s'enrichira d'un nouveau regard chaque fois qu'une occasion sera donnée à l'élève de découvrir d'autres caractéristiques de la culture au quotidien ou bien de la culture artistique, musicale, cinématographique...de l'autre.

### 3. Développement de la capacité d'écoute dans le respect mutuel : apprentissage du partage, du dialogue et de la confiance en soi

La compétence langagière privilégiée par les Socles de compétences est l'expression orale. Pour la développer, il faut encourager au maximum l'élève à prendre la parole en langue cible et ce, de préférence, dans un contexte communicatif qui fasse sens. Le jeu de rôles est un moyen privilégié pour y parvenir. Le 1er degré différencié est certainement un moment privilégié pour développer cette compétence de communication orale ; l'adolescence et la peur du regard de l'autre deviennent en effet très vite des barrières difficiles à franchir pour arriver à ce type d'échanges.

Prendre la parole en langue cible dans un tel contexte est loin d'être anodin pour l'élève. Il devra pour cela apprendre à oser s'exprimer, à dépasser les peurs qui le freinent et à faire confiance à son interlocuteur. Il devra en même temps apprendre à écouter son partenaire dans le respect.

Par ailleurs, l'élève ne dispose à ce moment en langue cible que d'un bagage lexical limité ; il devra donc apprendre à soutenir ou à renforcer son discours verbal par une communication non verbale. : une bonne occasion non seulement d'enrichir le langage non verbal de l'élève (par exemple grâce à des exercices de mime ou un travail des mimiques) mais aussi de travailler l'adéquation du non verbal utilisé au contexte.

L'élève intégrera ainsi les codes culturels et les règles de base de la socialisation : le respect de l'autre, l'écoute, le dialogue, la confiance en l'autre et en soi.

### 4. Découverte de soi et de son environnement

Pour devenir un citoyen à part entière et un citoyen responsable, il faut prendre conscience de soi et de son positionnement dans son environnement.

La découverte et la confrontation aux différences et aux spécificités de l'autre et de sa culture évoquées ci-dessus contribuent largement à cette prise de conscience par rapport au contexte européen, voire mondial. Par ailleurs, les thématiques à développer au cours de langue et liées à la vie quotidienne du jeune, lui permettront aussi de se situer dans un environnement géographique et social plus proche qui va de la famille au groupe d'amis pour arriver à l'école, à la localité. Enfin, l'élève abordera largement la thématique de l'identité et sera amené à se présenter et à s'informer de l'identité et des caractéristiques de l'autre (proche ou non).

Les procédures que l'élève est appelé à mettre en œuvre dans le processus d'apprentissage contribuent elles aussi à cette prise de distance par rapport à soi-même, à ce regard métacognitif. Le questionnement sur les textes lus, les dialogues entendus, l'analyse des mises en situation de communication et, in fine, un regard sur la façon dont il « fonctionne » pour mémoriser, organiser son travail, planifier la succession de tâches en vue d'une production donnée, transférer un modèle de référence...sont des démarches et des attitudes propres à renforcer les capacités d'analyse et de prise de recul indispensables à toute émancipation sociale.

## 5. Aide à l'accès à la lecture<sup>2</sup>

Les élèves présents dans le 1er degré différencié rencontrent très souvent de grosses difficultés en lecture. Or, l'accès à des textes écrits est une condition à la socialisation. Le cours de langue peut être une occasion de développer des stratégies de base pour la lecture. Le fait de (re)travailler les fondements les plus élémentaires de l'acte de lire dans le cadre d'une langue nouvelle pour l'élève, permet sans doute de ne pas y associer le sentiment d'échec face à la lecture probablement développé chez beaucoup de ces élèves au fil de leur scolarité.

Dans cette perspective, on trouvera une série de démarches permettant de travailler ces stratégies dans la rubrique « activités d'apprentissage » du fascicule « Développer les compétences langagières – 1<sup>er</sup> degré différencié – 2008/7362/3/33 ». On trouvera aussi des pistes de travail concrètes sur la lecture dans l'outil « Aide à la lecture au 1<sup>er</sup> degré ». Il est souhaitable qu'une concertation et une harmonisation face à cette problématique puissent avoir lieu entre le professeur de langues modernes et le professeur de français. L'emploi d'une même terminologie, le transfert explicite d'une stratégie de lecture d'un cours à l'autre... contribuent largement à l'optimalisation du travail de chacun dans ce domaine. De même, on peut aussi imaginer qu'un des enseignants renforce dans son cours l'intégration d'une stratégie travaillée au préalable dans l'autre cours.

## Interdisciplinarité

Le cadre de référence et les outils qui l'accompagnent présentent des pistes de travail possibles. Toutefois, il convient de les appliquer avec beaucoup de souplesse. Notamment parce que les élèves du 1er degré différencié sont surtout sensibles, et donc font sens, à ce qui se passe autour d'eux (actualité locale et récente, vie de l'école, de la classe...). C'est pourquoi le cours de langue doit se situer dans le cadre de l'éducation générale du jeune, ne doit pas rester un cours « en dehors » ou « à côté », sous peine de perdre tout sens aux yeux des élèves.

Il peut donc être intéressant de construire une partie de son cours sur base de projets interdisciplinaires, ceux-ci constituant l'événementiel de l'élève dans le cadre de l'école. Cette entrée sera d'autant plus efficace que le projet support sera concret et en rapport avec un ou des centres d'intérêt des élèves.

De cette façon, on pourra amener l'élève à développer à la fois des compétences transversales diverses (organisationnelles, socialisantes...) ainsi que des compétences langagières.

Une équipe pédagogique solidaire et effective est non seulement une des conditions de ce travail inter/(pluri)-disciplinaire, mais constitue aussi une force à laquelle chaque enseignant

---

<sup>2</sup> *Même si selon les Socles de compétence, l'expression orale est la compétence à privilégier, il ne faut pas perdre de vue qu'en ce qui concerne les élèves du 1<sup>er</sup> degré de base, tout un travail de réception (principalement à la lecture mais aussi à l'audition) est indispensable AVANT d'arriver à une production orale.*

peut puiser les ressources nécessaires pour faire face aux difficultés (pédagogiques et humaines) rencontrées.

Ce travail en équipe pédagogique nécessite beaucoup de moments de rencontre entre les enseignants. Le soutien, notamment organisationnel, de la Direction semble ici très important.

## Développer des axes interdisciplinaires

- L'axe principal qui est visé est celui de la lecture : il est intéressant de profiter de l'apprentissage d'une nouvelle langue pour (re)travailler les techniques de base de la lecture dans un contexte valorisant<sup>3</sup>. Cet axe est à mettre en valeur par rapport au cours de français et à mettre en œuvre de façon explicite, surtout au niveau d'une collaboration entre enseignants. On ne saurait trop insister sur ces liens entre disciplines !
- En éducation par la technologie, le module « Initiation à l'informatique - Travaux sur ordinateur » se prête assez bien à des productions interdisciplinaires, en ce sens que les élèves peuvent mettre en pratique des démarches liées au traitement de texte dans le cadre d'une production en langue ou encore utiliser des logiciels permettant la mémorisation, la logique, l'orientation spatio-temporelle, le classement...). Le professeur du cours technique indiquera évidemment les axes qui peuvent être travaillés.
- Les autres axes interdisciplinaires se dessineront en fonction des projets spécifiques développés dans chaque école. A titre d'illustration, voici quelques exemples possibles :

*a. dans le cadre d'un projet lié à la thématique « une alimentation saine »*


- 1. L'apport du cours de langue pourrait être de faire récolter par les élèves des informations (sur base, par exemple, d'un tableau à double entrée très simple) à propos des habitudes alimentaires d'élèves de l'école ; ces informations seraient ensuite traitées dans d'autres cours (EDM – mise en graphiques, Mathématique - mise en pourcentage...) pour aboutir au cours de sciences et, finalement, permettre peut-être l'organisation d'un petit-déjeuner équilibré.
- 2. Au cours de langue, on pourra de façon plus spécifique en profiter pour travailler les notions liées aux différents repas, aliments et boissons, éventuellement quelques adverbes de temps ou de fréquence, la formulation simple de l'heure, quelques fonctions langagières liées aux goûts.

*b. dans le cadre d'une visite culturelle liée à un autre cours (français, EDM...)*

- 1. Les notions travaillées au cours de langue pourraient être en rapport avec l'itinéraire en rue ou dans le musée, liées à la thématique développée par le musée (ex. : habitat, vie quotidienne, moyens de transport, métier spécifique et sa production...)
- 2. Axe lié au développement de compétences transversales (avec le plus souvent une possibilité de liens avec le cours de langue proprement dit)

*c. sur base de besoins constatés dans la classe par différents enseignants, il peut être intéressant et particulièrement efficace de se mettre d'accord au sein de l'équipe*

---

<sup>3</sup> A ce sujet, voir des exemples concrets d'activités possibles dans l'outil pédagogique « Développer des compétences langagières – 1<sup>er</sup> degré différencié – D/2008/7362/3/33 (Différentes activités d'apprentissage possibles ; compétence 3(  ) )

*pédagogique sur une compétence transversale (de socialisation ou de méthode de travail) et de la développer à travers différents cours, chacun selon ses propres spécificités.*

Exemples de modules de ce type où le cours de langue trouve sa place :

- (s') organiser : ex. : apprendre à remettre des notes en ordre sur base de numéros de pages. Cela permet en même temps la révision ou la systématisation de l'étude des chiffres en langue cible.
- Écouter dans le respect de l'autre : ex. : apprendre à s'écouter sans s'interrompre via un exercice d'interaction orale (aussi bref soit-il).
- ...